

CREME PEAUSSERIE

IDENTIFICATION DES DANGERS

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classification conformément à la directive 1999/45/CE

- Xn R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
Xi R36 Irritant pour les yeux.
R42 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.1.2 Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

- Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Resp. Sens. 1 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.2 Éléments d'étiquetage pour usage occasionnel non professionnel

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogramme de danger (code pictogramme : SGH08)



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Conseils de prudence Prévention :

- P280 Porter des gants de protection
P271 Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé

Conseil de prudence Intervention

P301 EN CAS D'INGESTION : P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P331 NE PAS faire vomir
P302 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : P352 Laver abondamment à l'eau et au savon P333 En cas d'irritation/éruption cutanée : P313 Consulter un médecin
P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 Si l'irritation oculaire persiste : P313 Consulter un médecin
P342 En cas de symptômes respiratoires : P311 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Voir la sous-section 7.1 pour les précautions à prendre pour une manipulation sans danger à destination des utilisateurs professionnels.

	N° CAS	Dénomination	Classement selon la directive 67/548/CEE	Classement selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Concentration en %
1	64742-48-9	Naphta lourd hydro traité	Xn R 10/65/66/67	Carc. 1B H350 Muta. 1B H340 Asp. Tox. 1 H304	> 10%
2	1336-21-6	Ammoniaque 28/32	C R34 N R50	Skin Corr. 1B H314 STOT Single 3 H335 Aquatic Acute 1 H400	< 5%
3	68439-46-3	Alcool gras éthoxylé	Xi R41	Eye Dam. 1 H318	5%<C<10%
4	8002-09-3	Huile de pin	Xi R36/38	Skin Irrit. 2 H315 Eye Irrit. 2 H319	< 20%

R10 Inflammable

R34 Provoque des brûlures.

R36 Irritant pour les yeux.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

H315 Provoque une irritation cutanée

H318 Provoque des lésions oculaires graves

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

H335 Peut irriter les voies respiratoires

H340 Peut induire des anomalies génétiques

H350 Peut provoquer le cancer

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques